



Conseil communautaire du 22 mars 2017

Compte rendu

L'an deux mille dix-sept, le 22 mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège de la CCHC à Corbenay, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Anthony MARIE, pour la session ordinaire du mois de mars.

Etaient présents :

BATHELOT Nadine - LEPAUL Michèle TRAMESEL Jean-Claude BROUTCHOUX Michel ROUX Christian PETITGENET Sylvain GROSJEAN Alain COUSIN Thierry MARIE Anthony LAURENT Denise DE MALLIARD Henri DUHAUT Brigitte HUMBLLOT Véronique MARIE Jean-Paul THOUVENOT Bernadette VINEY Daniel HAGEMANN Marie-Odile RIONDEL Christian LADIER Dominique OUDOT Christiane GRILLOT Alain GROSJEAN Christiane MIEGE Benoît AUBRY Patricia ROGER Bernard GRANDHAIE Jean-Louis LAURENT Paul GEROME Jean-Daniel RICHARD Michel MOUGIN Marie-Jeanne MOUTON Bruno CHANTERANNE Michèle GALMICHE Bernard BIGÉ Pascal BAVARD Martine LARRIERE Liliane BORDOT Thierry DOUCET Edith VILMINOT Gaston COPPOLA Rosaire

Etaient absents excusés :

SAUNOIS Charles (procuration à RIONDEL Christian) – GROSJEAN Sylvain (procuration à GRILLOT Alain) – NURDIN Véronique (procuration à AUBRY Patricia) – DAVAL Michel (procuration à OUDOT Christiane) – DOILLON Marc (procuration à MIEGE Benoît) – GAUTHIER Bernard (procuration à GRANDHAIE Jean-Louis) – BARDOT Georges (procuration à DUHAUT Brigitte) – DESIRE Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris dans le Conseil. Madame Patricia AUBRY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 08/02/2017

Le compte-rendu de la séance du 08/02/2017 est soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Décision : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Soutien de la CCHC contre la fermeture de l'hôpital de Remiremont

Sollicité par le Pays de Remiremont et ses vallées, Monsieur le Président propose d'approuver une délibération de soutien pour l'hôpital de Remiremont, contre le projet de fermeture qui menace celui-ci.

Décision : cette délibération est approuvée à l'unanimité.

III. Convention pour la gestion du parc animalier de Fougerolles St Valbert

Monsieur le Président propose d'approuver une convention de gestion avec l'OT Luxeuil – Vosges du Sud, pour la gestion du parc animalier de Fougerolles St Valbert. L'OT assurera les missions d'accueil du public, et d'animation du site, pour un montant de 9 000 € pour l'année 2017.

Décision : cette délibération est approuvée à l'unanimité.

IV. Convention pour l'organisation de concerts de musique – les RDV

Monsieur le Président rappelle le partenariat de la collectivité avec l'association les RDV, et les concerts organisés chaque année dans le cadre de celui-ci. Il est proposé d'approuver le partenariat 2017, pour un montant de 1 000 € permettant la tenue de deux concerts.

Décision : cette délibération est approuvée à l'unanimité.

V. Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Président présente au conseil communautaire les grands éléments du document support du débat d'orientation budgétaire, qui soulève notamment :

- *Le détail rétrospectif des dépenses et recettes 2016, et le comparatif entre réalisé 2015 et 2016, et entre budgétisé 2016 et réalisé 2016.*
- *Les résultats 2016, et notamment un excédent reporté de 405 000 € pour le budget général*
- *Les éléments de contexte de l'année budgétaire 2017 : poursuite et fin de la baisse des dotations de l'Etat, évolution des bases de fiscalité et de la CVAE, l'absence de marge de financement pour des projets nouveaux, le poids des amortissements sur l'équilibre de la section de fonctionnement à horizon 2019.*
- *L'analyse financière de la collectivité, faisant état d'une épargne brute et nette désormais négative (- 300 000 € pour cette dernière)*
- *Les possibilités d'économie identifiées*
- *Le terme mis aux réflexions en matière de pacte fiscal et financier*
- *Le niveau d'endettement faible*
- *Les possibles inscriptions à la section d'investissement pour 2017*

Monsieur le Président indique que l'effet de ciseau (dépenses en hausse et recettes en baisse) conduit à rechercher un certain nombre d'économies.

Monsieur Grillot précise que la CCHC ne couvre aujourd'hui plus ses charges courantes.

Monsieur Ambs souhaite savoir quelle voie est proposée pour rétablir une situation saine.

Monsieur Petitgenet demande à ce que soit précisé les économies retenues.

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire d'attendre la formalisation du projet de territoire pour décider d'économies à long terme.

Monsieur Bordot souligne l'intérêt et l'enjeu du projet de territoire, et regrette ce qu'il voit aujourd'hui comme les prémices d'un plan social, et une posture qui reviendrait à dire « on arrête tout ». Il propose que les investigations relative au pacte fiscal et financier soient reprises par la suite, et qu'un travail de prospective en profondeur soit mené avant de prendre des décisions douloureuses. Il indique que l'enjeu de ce budget est l'intégralité de la fin de ce mandat, notamment en termes d'opérations menées et de développement du territoire, et pas uniquement l'équilibre 2017.

Monsieur Vilminot juge inconcevable d'augmenter les impôts, et juge que des compétences ont été prises sans penser à leur financement.

Monsieur Grillot indique qu'il n'est pas possible de combler l'ensemble du déficit d'épargne nette de 300 000 € par le biais d'une réduction des dépenses.

Monsieur Ambs rappelle que le poids des amortissements représente 250 000 € en 2019, et que cette somme s'ajoute aux 300 000 € pour équilibrer la section de fonctionnement.

Monsieur Miege indique que des économies doivent en effet être faites, mais qu'une hausse de fiscalité sera inévitable. Il rappelle la baisse de DGF de 600 000 € subie par la commune de Fougerolles en quatre ans. Monsieur Grillot ajoute qu'une hausse de un point de fiscalité lui paraît possible, mais pas plus, et que des économies devront en effet être réalisées pour une enveloppe qu'il estime à 80 000 €.

Monsieur le Président évoque un objectif d'économies à décider d'ici le vote du budget pour environ 80 000 €, et la nécessité d'augmenter la fiscalité d'environ un point.

Mme Doucet indique qu'elle trouve anormal que ce soit l'impôt qui finance la CCHC.

Le débat est ensuite porté sur les économies en matière de personnel, qui sont jugées nécessaires mais ne sont pas précisées pour le moment.

M. Petitgenet fait le comparatif avec la situation d'une entreprise en dépôt de bilan, et indique que cela conduit nécessairement à faire des choix difficiles. Il ajoute que des économies peuvent à ses yeux être trouvés au niveau du nombre de vice-présidents.

Monsieur Bordot souligne l'intérêt d'une politique fiscale commune au niveau du bloc communal, qui apporterait une plus-value grâce à la concertation.

Madame Bathelot s'interroge sur la section d'investissement proposée dans le document, qui fait apparaître des nouveaux projets alors que les ratios financiers sont négatifs. Ces propositions lui semblent donc paradoxales.

Monsieur le Président indique que la section d'investissement présentée comprend en fait les opérations sur lesquelles les vice-présidents et commissions réfléchissent actuellement, et qu'elle est une illustration de ce que pourrait être cette partie du budget 2017 si ces travaux sont engagés. L'ensemble des opérations est repris en séance, et le conseil communautaire confirme le retrait de l'ensemble des projets en réflexion mais qui ne sont pas encore engagés.

Mme Doucet s'interroge sur la taille du bâtiment périscolaire de Fontaine-les-Luxeuil, qui pourrait être trop grand.

Mme Hagemman rappelle qu'il répond aux normes en termes de ratio surface / enfant, et que son dimensionnement correspond à la fréquentation.

Monsieur Petitgenet rappelle que ce projet a été voté et qu'il n'y a pas lieu de le remettre en cause.

Monsieur le Président ajoute qu'une baisse de surface n'engendrera pour la CCHC qu'une faible économie.

La secrétaire de séance
Patricia Aubry